BOOK REVIEW

Ch. Coulon, Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire. Paris: Editions Karthala, 1983 (pp.169).

Etienne le Roy

L'étude intelligente de l'Islam par les politologues est rare et il aura fallu deux expériences traumatisantes au Tchad et au Liban pour que, chez beaucoup d'intellectuels français, les fantasmes fassent maintenant place à l'analyse, comme en témoigne le Monde diplomatique de septembre 1983. Christian Coulon n'avait cependant pas attendu que l'histoire immédiate impose sa propre lucidité pour nous transmettre une approche intuitive de l'Islam, en particulier sénégalais. Il appartient à un petit groupe de chercheurs qui, des deux côtés de la Manche, travaille depuis une quinzaine d'années selon une vision renouvellée de l'Islam comme le montre clairement le numéro spécial de Politique africaine, "La question islamique en Afrique noire" 1981 nº 4.

Ainsi, on ne cherche plus ce que l'Islam peut opposer à la domination coloniale, ou ce qu'il peut apporter comme contribution au "développement", comme l'ont fait deux générations successives de chercheurs. On tente maintenant de sortir la recherche sur l'Islam de ce miroir déformant, et de concevoir l'Islam et le Pouvoir comme des réalités sui generis, sans rapport particulier avec l'expérience occidentale mais qu'il fait restituer dans des catégories universalisables. Plus particulièrement, le propos de Ch. Coulon est de mettre "l'accent sur la capacité de l'Islam qui (lui) a semblé essentiel pour cette vitalité de l'Islam: sa capacité à fonctionner pour certains groupes et dans certaines situations avec des modalités fort diverses, comme une contre-culture" (p.8).

L'Islam, une contre-culture? La question n'arrêtera que les ignorants ou les intégristes, surtout depuis le travail de M. Gilseman (Recognizing Islam, An Anthropologist's Introduction, London and Canberra: Croon Helm, 1982).

Dans son ouvrage, Ch. Coulon montre puissamment comment l'Islam peut s'inscrire à la fois par la tradition Sufi dans la conception autochtone du pouvoir surveillé et par ses formes cléricales dans la conception moderne du pouvoir d'Etat où l'Islam occupe le site de la société civile: "L'Islam, bien entendu, n'est pas présent que dans la société civile mais c'est en son sein, en Afrique noire, qu'il est vécu de la façon la plus palpable par les classes subalternes. C'est là que se fabriquent les potentialités politiques qu'il porte" (p.50).

Etre partout et nulle part donne ainsi à l'Islam une capacité d'action et de neutralisation des classes dirigeantes qui retient en conclusion l'auteur. "L'Islam a certainement, tant au niveau interne qu'externe, une autonomie dont aucun Etat ne semble à même de pouvoir venir à bout. L'élan de l'Islam est difficilement réductible et manipulable par les classes dirigeantes ... Et si l'Afrique musulmane devenait un nouvel Orient, qu'adviendrait-il des héritiers de l'Occident?" (p.165).

Les exemples nigérians sont là pour prouver que cette question n'est pas un simple sophisme. Mais je voudrais ici souligner comme juriste l'intérêt d'un tel positionnement pour l'étude du droit musulman en Afrique noire. Comme j'ai déjà cherché à le montrer dans mon étude sur "la formation du droit coutumier islamisé" (Encyclopédie juridique de l'Afrique, Tome 1,pp. 374-382. Dakar: Nouvelles éditions africaines, 1982), les dynamiques contemporaines de l'Islam dans le domaine du Droit ne peuvent être comprises également que si on fait référence à une double culture africaine: la culture autochtone dans laquelle la méthode casuistique et certaines valeurs sociales trouvent leurs fondements, et la culture occidentale contre laquelle la pensée juridique islamique s'insurge au point d'apparaître comme une contre-culture juridique ou comme une culture institutionnelle de substitution.

Si l'Islam n'a pas seulement une capacité à encadrer les pratiques politiques nouvelles mais aussi à découvrir des cadres institutionnels à la mesure des défis contemporains, que lui manque-t-il pour passer à la prise effective du pouvoir dans un grand nombre d'Etats africains, en particulier sahéliens? A suivre les analyses de Jean-François Bayart, traitant de la "revanche des sociétés africaines" (Politique africaine II, sept. 1983, p.95), il faut un double mouvement "d'unification de la société civile" et de "détotalisation du champ étatique", en considérant que "l'énonciation du politique se rapporte à des cultures et à des histoires particulières comme à autant de schémas polysémiques et multifonctionnels" (op.cit. p.123).

BOOK REVIEW Etienne Le Roy

L'apport de l'ouvrage de Christian Coulon est, dans cette perspective, très important, en concrétisant une des nouvelles orientations de la recherche africaniste française.